

SAPEURS - POMPIERS DE FRANCE

Flammèche
Vendredi 25 septembre 2015

Numéro 2

Le Congrès en temps réel :

 www.pompiers.fr

 www.facebook.com/pompiers.france

 @Pompiersfr
#CNSPF

LE MOT DU JOUR

Par le colonel Éric Flores,
directeur des publications

Puissance de feu et propagation...

Vous l'avez remarqué ? Tout ce que les sapeurs-pompiers concentrent comme savoir-faire est mis en lumière ici, pour quatre jours à Agen. De quoi satisfaire pour les jeunes, les actifs comme les anciens, le besoin de s'informer, d'échanger ou de questionner. Les sujets ne manquent pas, qu'ils s'adressent aux spécialistes, aux passionnés avisés ou aux simples curieux. Voilà pour nos rangs. Mais notre sphère ne s'y arrête pas. Car « le congrès va au public », en s'exportant en centre-ville pour sensibiliser aux risques, séduire, divertir ou susciter des vocations. Des objectifs de « com » qui dépassent largement une dimension d'image pour se hisser au rang de priorité avec deux enjeux : recruter et concourir à la prévention des accidents. À ce contact direct s'ajoutent nos messages portés par les publications, le Web et les relais médias. La somme de toutes ces armes fait notre puissance de feu. Et la propagation s'impose.



Agen, essai à transformer pour le 112

Le président de la FNSPF aura l'occasion, dans son intervention lors du forum d'actualité, d'insister sur les marges de manœuvre financières qui peuvent permettre de préserver la cohérence du modèle de sécurité civile et son potentiel de réponses opérationnelles fondé sur l'astreinte des sapeurs-pompiers volontaires, complémentaire aux gardes des SPP. Le développement des coopérations et des mutualisations est en effet de nature à générer des économies budgétaires très importantes, comme le prouve le projet de création des plateformes communes de gestion des appels d'urgence avec le 112 comme numéro unique. C'est le thème du forum qui montre

à quel point la communauté des sapeurs-pompiers constitue une force de propositions tournées vers l'avenir.

Des plateformes communes

À l'instar de ce qui se pratique dans de nombreux pays européens, la FNSPF défend cette idée que le 112 devienne l'unique numéro d'urgence en France, en créant des plateformes communes rapprochant les acteurs de l'urgence : pompiers - Samu - police - gendarmerie. Contrairement à ce qui existe aujourd'hui avec une multiplicité de numéros d'urgence différents qui entraîne une confusion pour le public : le 18 des sapeurs-pompiers, le 15 du Samu, le 17 de la

police et la gendarmerie, le 115 de l'urgence sociale, le 196 du sauvetage maritime, etc.

Comme aux États-Unis où les citoyens composent le 911 pour alerter les pompiers, le service médical et la police, ou bien en Australie qui ne compte que deux centres d'appel pour tout son territoire, la création de plateformes communes 112 pourrait générer des économies importantes de plusieurs centaines de millions d'euros pour la collectivité. Reste à engager un long travail de rationalisation et de mutualisation dans les 450 centres de gestion de l'alerte au niveau national, tous services confondus. ■

LES POINTS FORTS



Visite du congrès national par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, aujourd'hui à 17 h.

9 h

Échange d'allocutions entre Éric Faure, président de la FNSPF, et Dominique Bussereau, président de l'ADF

9 h - 10 h 30

Carrefour des PATS

9 h - 11 h

Carrefour des Sports

9 h 45 - 11 h 30

Forum Création de plateformes communes 112

9 h - 11 h 30

Carrefour des ASP

9 h - 12 h

Élections CA FNSPF et ODP (résultats à 17 h 30)

11 h - 12 h 30

Rencontre Santé, sécurité, prévention

14 h - 16 h

Forum Réponse aux nouvelles menaces

14 h - 16 h 30

Élection du président de la FNSPF

15 h 30 - 17 h 30

Assemblée générale de l'ODP

16 h - 18 h

Rencontre internationale

Baptême du feu pour le président de l'ADF

À l'occasion d'un échange d'allocutions ce vendredi à 9 h avec Éric Faure, le président de la FNSPF, Dominique Bussereau intervient pour la première fois dans un congrès national des sapeurs-pompiers en sa qualité de nouveau président de l'Assemblée des départements de France (ADF). Un baptême du feu qui lui permettra de préciser son regard sur les enjeux pour les Départements de la politique territoriale d'incendie et de secours. Une politique récemment confirmée par la loi Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui n'a pas remis en cause la compétence partagée entre les communes, les départements et l'État. Les

questions relatives au financement des Sdis devraient occuper une place importante dans son intervention, lui qui a à cœur de rappeler que les départements financent 53 % des 4 861 millions d'euros que représente le budget global des Sdis, contre 47 % pour les communes et les EPCL. Des chiffres de 2013 qu'il a eu l'occasion de vérifier en mai et juin dernier aux côtés de François Baroin, le président de l'Association des maires de France (AMF), dans les deux réunions du « Comité informel des financeurs » mis en place par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, qui sera présent au congrès dès cet après-midi.





FNSPF

Appel aux urnes



Les élections interviennent ce matin pour le renouvellement de la moitié de chacun des conseils d'administration de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des pupilles. Également à l'ordre du jour, l'élection du président de la Fédération pour un mandat de trois ans. La démocratie s'est déjà exprimée dans les régions avec l'élection des grands électeurs. C'est maintenant à leur tour de voter pour donner, par la plus large participation possible, la légitimité la plus forte aux instances dirigeantes de la FNSPF. Les pouvoirs publics observent les résultats avec attention. Plus la participation sera forte, plus la parole des dirigeants de la FNSPF sera entendue par ses interlocuteurs.



ODP

Aujourd'hui, assemblée générale ordinaire de l'ODP

Retrouvez-nous à 15 h 30 en salle B pour notre assemblée générale. Ce sera l'occasion de revenir sur les événements marquants de l'année écoulée et de vous présenter nos projets à venir. Nous vous attendons nombreux.

De 9 h à 12 h, auront lieu les élections aux postes d'administrateurs de la série B.



MNSPF



Une complémentaire pour tous, nouvelle obligation des employeurs.

À compter du 1^{er} janvier 2016, chaque employeur du secteur privé devra proposer à ses salariés une garantie de complémentaire santé dont il prendra en charge à minima 50 % de la cotisation. Les SPV salariés et employeurs (artisans, chefs d'entreprise) ainsi que les unions départementales, en tant qu'employeurs, sont concernés. Pour les accompagner, la MNSPF a mis en place un dispositif « ANI » : sélection d'une offre spécifique aux besoins du réseau associatif sapeur-pompier et d'une offre collective pour les SPV employeurs, et création d'une offre surcomplémentaire pour les salariés. Pour davantage d'informations, venez rencontrer nos conseillers mutualistes sur notre stand.

Participez à notre grand tirage au sort !

Si vous ne l'avez pas encore fait, venez tenter votre chance à notre grand tirage au sort, organisé avec le soutien de notre partenaire AMF Assurances. Vous remporterez peut-être une tablette, un GPS ou une GoPro ® !

Menace terroriste : l'intervention des sapeurs-pompiers en question

Pour la première fois, le congrès national réunira les unités du Raid, du GIGN et du DCIIT (Détachement central interministériel d'intervention technique). Et pour cause.

Les attentats de janvier, l'attaque en juin de Saint-Quentin-Fallavier, usine de production de gaz industriel, ou encore l'assaut avorté du Thalys à Arras à la fin de l'été l'ont montré : l'évolution des menaces terroristes est un défi constant pour les pouvoirs publics et les services opérationnels. Elle interroge en particulier la place des sapeurs-pompiers dans la réponse aux actions anti-terroristes. C'est toute la question posée par la deuxième partie du carrefour NRBCE, qui se tient cet après-midi, après un premier temps sur les feux de silo. « Dans une intervention traditionnelle, les secours peuvent anticiper l'évolution de l'accident. Lorsque l'on est confronté à une intelligence malveillante, susceptible d'exploiter tout point faible, les sapeurs-pompiers ne peuvent pas anticiper l'évolution de l'événement. Non seulement cela implique un travail en parfaite osmose avec les forces de l'ordre et les unités de contre-terrorisme, mais en outre d'imaginer de nouvelles interfaces dans ce dispositif de coopération, pour améliorer l'efficacité de la réponse collective », souligne le colonel Emmanuel Clavaud, qui a coordonné l'organisation de la deuxième partie de ce carrefour.

Le patron du Raid attendu aujourd'hui

Pour y parvenir, rien de tel que l'échange et les retours d'expérience entre les différentes communautés d'acteurs : Jean-Michel Fauvergue, chef du Raid, le Lt-colonel Benoît Villeminoz, chef de l'état-major



opérationnel du GIGN, et le commissaire divisionnaire E. Houée, chef du DCIIT, présenteront leur organisation, leurs moyens et leurs besoins d'appui sapeurs-pompiers. Ces témoignages seront complétés par celui du colonel Chalifour, de la BSPP, sur l'opération de Vincennes. Une table ronde qui permettra d'envisager de nouvelles synergies sur ces interventions très particulières. ■

SPP : le sort des « reçus-collés »

La première partie du carrefour des SPP, consacrée à l'actualité législative, a été l'occasion de revenir sur le sort des « reçus-collés ». « Actuellement, 2 000 lauréats du concours de 2013 – soit 50 % des reçus – sont toujours en attente de poste, a rappelé Belkacem Benkouda, animateur de la commission SPP. La loi prévoit que les lauréats restent sur liste d'aptitude tant qu'un nouveau concours n'est pas organisé, c'est pourquoi la FNSPF et la DGSCGC ont demandé conjointement que l'organisation de nouvelles épreuves soient gelée ». Face à ce constat, le colonel Jean-Philippe Vennin, de la DGSCGC, a évoqué la responsabilité des Sdis qui peuvent avoir tendance à « surestimer le nombre de places disponibles dans l'optique de favoriser le recrutement local ». Le docteur Patrick Hertgen, vice-président de la FNSPF, a ensuite

présenté une vision du futur modèle de sécurité civile dans le cadre de l'évolution des missions de secours d'urgence à personnes (Suap). « Face à un risque en mutation, nous devons adapter notre réponse et revendiquer notre rôle de pilote de cette mission, a-t-il insisté. Il est important de définir ce qui relève ou pas de nos missions, et cela doit passer par les centres de traitement de l'alerte. »

Le capitaine Claude Vidal, administrateur de la FSNPE, a également abordé l'intérêt de l'approche par les compétences (APC) qui impacte les sapeurs-pompiers depuis les réformes de la formation en 2013, y voyant « une opportunité à saisir dans le cadre de la mutation à laquelle les Sdis sont confrontés, notamment au regard des contraintes financières et organisationnelles qui s'imposent à eux ». ■

Des portraits poignants de SP soldats

Après une première heure consacrée à l'histoire locale, retraçant l'organisation des sapeurs-pompiers face aux inondations de la Garonne et aux feux de forêt de Gascogne, le colloque d'Histoire a poursuivi la commémoration de la Grande Guerre. « Lémotion était au rendez-vous ! L'histoire de Pierre Fornaresio, sapeur-pompier niçois, disparu au front, en septembre 1914 en Meuse, m'a beaucoup touché », confie Denis Royer, du Sdis 55, venu accompagné de Mathieu, son fils. Celui-ci a été impressionné par la vidéo d'époque montrant l'utilisation expérimentale de lance-flammes par la BSPP, sur le front, à Vauquois, le 6 juin 1915, qui fit 5 morts dans ses rangs. Les portraits du cdt honoraire Charles Michel, père fondateur de la Fédération, et du Lt Landriot, SP au front comme muletier, ont également marqué les esprits. ■



Communicants de Sdis : réseaux sociaux... et sociables

Sociables car le thème a permis de faire salle comble hier matin lors de la rencontre des responsables communication des Sdis. Au sommaire : les réseaux sociaux. Un sujet qui agite la sphère des communicants pour cet outil instantané et viral de propagation de l'information. Communication interne, institutionnelle, opérationnelle, conseils à la population : les réseaux sociaux s'imposent tous azimuts, avec leur puissance, leurs atouts et leurs risques. Autre dimension appréciable, les capteurs qu'ils constituent pour l'information envoyée par la population, notamment en situation de crise. La communication se met au renseignement, au service de l'opérationnel. Un état des lieux qui place les décideurs entre enthousiasme et prudence,



appréciant le rapport bénéfice / risque. Et sur ce point au moins, rien de nouveau... ■

Carrefour des volontaires : regards croisés sur un bien précieux

« Compréhension, échange, explication » : c'est sous les auspices de ces trois mots que le président Éric Faure a lancé dans une salle comble le très attendu carrefour des volontaires. « Compréhension », grâce aux regards croisés des deux sociologues Stéphane Chevrier et Marc Riedel qui ont détaillé devant 400 participants leurs travaux respectifs sur le volontariat, ses quatre profils-types et son management. Des regards précis sur lesquels le président Faure a pris appui pour réitérer son appel à créer un Observatoire permanent du volontariat. « Échange », pour que la parole circule largement dans la salle autour des cinq thématiques abordées par le capitaine Claude Vidal, administrateur de la FNSPF, chargé de la formation, qui a animé ce carrefour : cadre juridique des SPV, formation, CNSPV, bureau du volontariat, reconnaissance du

SPV et de son employeur. « Explication », pour que les intervenants présents sur l'estrade puissent répondre aux questions posées : Laurent Prévost, préfet, directeur général de la DGSCGC, le colonel Jacques Perrin, vice-président de la FNSPF, le colonel Jean-Philippe Vennin, sous-directeur de la DGSCGC, le colonel Jean-Luc Queyla, chef du bureau volontariat.

En conclusion, le président Faure a mentionné qu'il y avait eu des avancées notables cette année en faveur du volontariat mais que de réelles difficultés demeurent. Souvent liées à des rigidités qu'il faut s'employer à faire tomber dans les territoires partout où elles apparaissent. Rappelant au passage que les SPV représentent 15 % de la masse salariale des Sdis pour réaliser 69 % de leur activité opérationnelle. Un excellent et précieux rapport qualité-prix. ■

LES RÉACTIONS



Marjorie Doyen*

« Si la réalité du terrain est assez différente des discours, le sociologue a bien relevé les nouvelles contraintes des volontaires. J'ai bien entendu à leurs réponses que les élus tentent de faire évoluer la situation vers plus de reconnaissance. Je découvre également qu'il existe une réelle disparité entre départements. Je m'aperçois que nous sommes bien lotis dans l'Aude, mais il faudrait que tous les sapeurs-pompiers de France soient au même niveau. »

* Infirmière volontaire au CS de Sigeant (11), salariée d'une clinique à Perpignan, aux urgences du caisson hyperbare.



Lieutenant-colonel Georges Nivesse*

« Moi, je suis un peu déçu, notamment sur la problématique des gardes postées. N'oublions pas que notre mission première est de porter secours aux victimes et dans certains endroits, on n'a pas le choix. On doit pouvoir trouver un cadre national avec l'appui de la Fédération pour chercher des solutions acceptables pour tous. Les mentalités évoluent et je pense que c'est un vecteur intéressant pour attirer et fidéliser la nouvelle génération de sapeurs-pompiers. »

* SPV au Sdis 76, administrateur à l'UD 76.



Capitaine Christian Letellier*

« J'ai entendu des choses très intéressantes, comme ce moment fort où les sociologues nous parlent des frontières qui peuvent encore exister dans cette grande famille des sapeurs-pompiers entre professionnels, volontaires et PATS. Il y a une méconnaissance des uns et des autres, et nous devons trouver des outils pour apprendre à se considérer. Je retiens cette petite phrase du carrefour : "Chacun contribue à la survie de l'autre". Je trouve que c'est une belle image. L'idée de l'Observatoire du volontariat me paraît essentielle. »

* PUD de la Sarthe et PATS, prochainement nommé à la mission encouragement volontariat.

MATÉRIEL



VÉHICULE Un CCRL polyvalent

Le carrossier Gallin présente un tout nouveau camion-

citerne rural léger (CCRL) sur châssis Mercedes Canter 4 x 4. Destiné notamment aux centres de secours à faible effectif, ce véhicule armé par 4 personnes permet de couvrir les interventions sur incendie, les opérations diverses et le prompt secours à personnes. Autre avantage : d'un poids de 7,5 tonnes, il peut être conduit par un titulaire du permis C1, dont la formation est plus courte que celle du permis C.

Gallin – EXT n° 204



VÉHICULE Le camion d'appui du Sdis 56

Tout juste livrée dans

le Morbihan, cette unité de soutien opérationnel sur châssis Man et carrossée par Jocquin embarque huit tonnes de matériels dédiés à des fonctions très diverses : ventilation, épousé, déblaiement, éclairage, désincarcération, réserve de bouteilles d'air. Sa génératrice sur prise de force alimente une dizaine de prises électriques. À noter également : la présence de bâches ignifugées dédiées à la protection d'œuvres d'art, lors des incendies de musée par exemple.

ETS Jocquin – EXT n° 303

VÉHICULE Le BEA Metz 32 mètres

Scania expose l'un des six bras élévateurs aériens Metz 32 mètres de la BSPP. Ses points forts : sa compacité et sa plate-forme pouvant embarquer cinq personnes.

« Utilisé comme moyen complémentaire aux échelles, ce type de véhicule intéresse de plus en plus les Sdis », confie Jutta Schöbel, de Rosenbauer. Vingt-et-un exemplaires de ce modèle, désormais référencé à l'Ugap, sont aujourd'hui en service en France.

Scania – EXT n° 218



VÉHICULE Un VSAV tout-terrain

Le concepteur de véhicules spéciaux BSE présente son nouveau véhicule sanitaire tout-terrain sur base Ford Ranger 4 x 4 - un modèle qui existait auparavant sur base Land Rover Defender, dont la production a été arrêtée. D'un poids de 3,2 tonnes, il peut embarquer 4 personnes plus une victime.

Bruno Scherer Entreprise – EXT n° 201



Raymond Feltre*

« En tant que charpentier-couvreur, j'ai aidé l'équipe logistique au montage des installations. Je me suis rapproché du pôle pruneaux en mobilisant les amis pruniculteurs de mon village. Ils nous ont offert des prunes. Pendant le congrès, on organise des démonstrations de séchage et on fait déguster aux visiteurs cette spécialité locale. »

* SPV depuis 35 ans et chef du CIS de Castillonès (47), affecté aux pôles logistique et pruneaux.



Véronique Chanel-Quartier*

« Le congrès est un rendez-vous majeur pour rencontrer les sapeurs-pompiers. C'est l'occasion d'avoir un retour de terrain et de leur présenter nos dernières innovations. Cette année, nous lançons des tenues au design nouveau avec des fibres deux fois plus résistantes à l'abrasion. Dans le cadre d'une démarche responsable, nous avons lancé une solution de recyclage des tenues qui s'implante progressivement dans l'ensemble des Sdis. »

*Responsable communication de la société Kermel.



Lieutenant Jean-Raymond Oulié*

« Je suis venu voir les nouveautés que l'on peut trouver au niveau des véhicules de secours et du matériel de désincarcération. Les motorisations et les structures des voitures évoluent très vite et nous avons besoin de savoir comment on va devoir s'adapter. C'est un congrès bien organisé et très agréable, l'endroit idéal pour revoir les collègues et échanger avec eux. »

* CIS de Verfeil (47), chef d'équipe au service incendie des hôpitaux de Toulouse.



Challenge secours routier Renault

Dix candidats ont déposé leur dossier pour le challenge secours routier Renault, lancé au congrès d'Avignon en octobre 2014. Fin juin, un jury constitué de 9 salariés Renault, 5 sapeurs-pompiers référents secours routier et un représentant de la DGSCGC s'est réuni pour choisir le dossier gagnant. Le lauréat recevra une Twingo transformée en véhicule pédagogique de sécurité passive. Les quatre suivants seront dotés d'une caisse en blanc aux aciers peints de différentes couleurs selon leur dureté à la découpe. Une occasion unique de découvrir les meilleures initiatives en matière de secours routier.



14 h 30, salle N 1.

Carrefours

Relations internationales

Le carrefour Relations internationales, qui se tiendra en anglais, aura pour thème : le support des moyens aériens dans les opérations de secours. Après une présentation de la FNSPF et de l'organisation des secours, un représentant de la Base avions de la Sécurité civile traitera de la question des avions bombardiers d'eau. Le Sdis 40 partagera son expérience des drones, tandis que le Sdis 2B témoignera de son emploi des moyens aériens de reconnaissance optronique et de la numérisation du théâtre opérationnel. Le médecin colonel Laure Droin (Sdms 69) traitera de la médicalisation des hélicoptères de la sécurité civile. La question de l'engagement et de la coordination des moyens aériens sur les opérations de feux de forêt et d'inondations sera abordée par un représentant de l'Emiz Zone Sud. La société Airbus DS présentera, quant à elle, ses solutions industrielles. ■

Anciens

Le carrefour des Anciens se penchera d'abord sur l'application de l'article 15 de la loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des SPV et à son cadre -juridique. Le contrat liant l'APFR et la CNP arrivant à son terme fin décembre, l'avenir de la PFR sera abordé. Dans un deuxième temps, la présentation de l'arrêté du 8 avril 2015 fixant tenues, équipements, insignes et attributs portés par les SP et les ASP sera complétée par un point sur le port de la fourragère par les ASP. Le carrefour sera l'occasion de dévoiler la tenue des ASP. Ensuite, la commission informera les congressistes du projet de protocole pour la remise et le port de l'insigne fédéral ASP. Un troisième temps sera consacré à la promotion de la culture de sécurité civile dans les départements. La commission présentera les équipes de soutien et d'entraide dans les départements. ■

Pompy : du réconfort pour les petits

Ce petit ours en peluche en tenue de pompier a été conçu spécialement pour rassurer les enfants confrontés à un accident et les aider à surmonter ce moment difficile. Il est en vente au congrès (Hall 1-1C2) et sera disponible sur www.LaBoutiqueOfficiellePompiers.fr dès novembre 2015. Pour un Pompy acheté, un Pompy sera attribué à un véhicule de secours.

